

Bulletin de suivi des questions européennes en application de l'article 123 du Règlement

Période du 6 au 19 avril 2023

1 Actualités européennes

Protection des abeilles : le million de signatures recueilli dans le cadre de l'initiative citoyenne européenne

Agriculture : lancement de l'appel à candidatures pour les Prix européens du bio

Cohésion : 30e anniversaire du Fonds de cohésion

2 Réunions du Conseil des Ministres de l'Union européenne et du Conseil européen

<u>16 mai 2023</u>	<u>Conseil « Affaires économiques et financières » (ECOFIN)</u> <i>Représentant(e) belge : <u>M. Vincent Van Peteghem</u></i>	L'ordre du jour sera disponible prochainement sur le <u>site web du Conseil</u>
--------------------	--	---

3 Consultations de la Commission européenne

La Commission européenne sollicite l'opinion des citoyens et des parties prenantes sur le champ d'application, les priorités et la valeur ajoutée de l'action de l'Union européenne concernant de nouvelles initiatives ou l'évaluation de politiques et législations existantes.

Grâce aux consultations publiques, le Parlement de Wallonie peut donner son avis sur ces initiatives, politiques ou mesures législatives.

- Programme InvestEU — évaluation intermédiaire

Le programme InvestEU apporte un soutien à l'investissement durable, à l'innovation et à la création d'emplois en Europe, au moyen des quatre grands volets d'action suivants :

- infrastructures durables ;
- recherche, innovation et transition numérique ;
- petites et moyennes entreprises ;
- investissements sociaux et compétences.

Cette initiative consistera à réaliser une évaluation intermédiaire de ce programme, comme l'exige le Règlement (UE) 2021/523.

Date limite pour le dépôt d'une contribution : 10 mai 2023

4 Cour des comptes européenne

- [Rapport spécial 08/2023 : Transport intermodal de marchandises L'UE peine encore à restreindre le fret routier](#)

Selon la Cour des comptes européenne, la route est encore longue pour le transport intermodal de marchandises dans l'Union européenne : les trains et péniches ne peuvent en effet pas concurrencer les camions et poids lourds sur un pied d'égalité. Les efforts pour restreindre le fret routier n'ont pas suffi à lever les obstacles réglementaires et infrastructurels qui pénalisent d'autres modes de transport. Selon la Cour des comptes européenne, ces problèmes doivent être réglés si l'Union européenne veut concrétiser ses ambitions écologiques.

5 Commission chargée de questions européennes du Parlement de Wallonie

Prochaine réunion : à déterminer